

# ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Premières de corvées, exigeons  
l'égalité maintenant !



FEDERATION  
DES SERVICES  
PUBLICS

*la*  
**cggt**

**N M C A**

NICE METROPOLE COTE D'AZUR

**8 MARS 2021  
14H00  
PLACE MASSÉNA**

# **POUR L'ÉGALITÉ**

## **AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE**

### **POUR UNE FONCTION PUBLIQUE**

# **AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ**

**La crise sanitaire a démontré le caractère indispensable des services publics et de la Fonction publique tout au long de la vie.**

**Invisibles et sous-payé.e.s, les premier.e.s de corvées sont en grande majorité des femmes.**

**Cette crise sanitaire et ses conséquences dramatiques sur les droits des femmes remettent en pleine lumière combien les avancées peuvent être fragiles et combien l'égalité entre les femmes et les hommes reste à conquérir !**

**Pour une société réellement égalitaire au travail et dans la vie, la CGT a lancé la campagne 10 % pour la Fonction publique qui s'inscrit pleinement dans ces aspirations fortes .**

### **10% POUR LES SALAIRES**

Les inégalités salariales sont notamment dues au fait que les professions à prédominance féminine, pénibles, invisibles et sous-payées ne soient pas reconnues à leur juste valeur, alors que la loi prévoit depuis 1972 « un salaire égal pour un travail de valeur égale ».

10% d'augmentation des salaires indiciaires dans la Fonction publique, s'agissant d'un salariat très féminisé, serait en soi une mesure forte pour l'égalité !

### **10% POUR LES EMPLOIS**

Aujourd'hui, la précarité touche majoritairement les femmes.

De plus, la Fonction publique recourt à la flexibilité et à la précarité avec une forte augmentation des CDD de moins d'un an.

Développer l'emploi public sur des postes de fonctionnaires, accompagné d'un large plan de titularisation, est une mesure forte pour lutter contre la précarité des femmes et plus globalement contre le chômage.

L'accès au travail et à un emploi stable favorise l'émancipation des femmes et leur indépendance financière.

### **10% DE TEMPS DE FORMATION**

Pour les femmes, les charges de travail et contraintes familiales sont bien souvent des freins pour suivre des formations, ce qui augmente les effets de plafond de verre, parois de verre et plancher collant !

L'accès à la formation doit être un droit pour toutes et tous. Se former, c'est aussi se donner les moyens d'accéder à des évolutions de carrière, des promotions, faire reconnaître ses qualifications...

Au-delà, les questions d'égalité, de lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles doivent absolument faire l'objet de sensibilisations, informations et formations pour l'ensemble des personnels.

### **10% DE TRAVAIL EN MOINS**

Pour les 23 % de femmes qui sont à temps partiel ou non complet subi, leur salaire rime avec précarité et faible autonomie financière.

Assumant trop souvent l'essentiel des tâches ménagères, les femmes sont confrontées à des doubles journées.

La durée légale de travail à 32 heures sans perte de salaire, pour tou.te.s, et accompagnée de politiques publiques de prise en charge de la Petite Enfance et de lutte contre les stéréotypes, garantirait l'égalité du temps de travail entre les femmes et les hommes !